



Compte-rendu de la réunion de bureau du 10 février 2010 Admissions 2010

Participants :

- François RONDEAU Président
- Alain DAGUISE Responsable de la Commission d'Admission
- Olivier LAGACHE Assistant de la Commission d'admission
- Jacques MERCIER Responsable de la Commission sportive
- Jacky BELSEUR Trésorier
- Jean-Marie LELOUP Secrétaire

En remarque liminaire, il est rappelé que pour son bon fonctionnement, l'effectif des membres de l'Amicale doit être proche de 300. Au-delà, l'organisation de certaines compétitions particulièrement « attractives » risque d'être problématique.

1/ Effectif des membres au 31/12/2009	313
2/ Démissions	30
3/ Retours	4
4/ En attente de confirmation de renouvellement	3 (décomptés comme sortants)
Soit un effectif net de	284
5/ Candidatures initiales	47
6/ Candidatures après révision par les Capitaines	40
Effectif net 2010	324
Dont Basse-Normandie	208
Haute Normandie	116
Transferts de golf à golf (sans effet sur l'effectif global)	5

NB : Il n'est pas tenu compte dans ces chiffres de la candidature tardive du Golf de la Forêt Verte pour lesquels nous avons reçu les demandes pour 4 postulants, qui n'ont évidemment pas pu être retenues.

7/ Les 7 candidatures de golfs de l'Amicale ainsi que les 4 du Golf de la Forêt Verte qui n'ont pas pu être retenues en 2010 seront prioritaires en 2011.

8/ L'analyse des dossiers de candidatures ont permis de mettre en évidence qu'il y avait des anomalies dans le respect de notre règlement, ici rappelé dans son principe: « tout membre de l'Amicale doit être d'une part licencié à la FFG, et d'autre part membre cotisant en année pleine (hors cotisation saisonnière, ou simple titulaire d'un « pass » multiple de chaîne de golf par exemple), comme semainier ou à temps complet, d'un golf de Basse ou Haute Normandie affilié à l'ASNG ».

Les anomalies constatées à ce jour sont en cours de traitement avec les Capitaines concernés, les joueurs en cause étant soit régularisés par le règlement de leur cotisation 2010 dans le golf de l'Amicale dans lequel ils veulent être membres, ou à défaut de régularisation, exclus de l'Amicale.

Il est demandé à tous les Capitaines de procéder à la vérification des cotisations effectives de tous leurs équipiers auprès du secrétariat de leur golf, et de régulariser impérativement avant le 20 février, en cas d'anomalie.

9/ 3 nouveaux Golfs deviennent affiliés à l'ASNG portant « l'effectif golfs » à 27 :

- Center Parcs de Verneuil sur Avre. 6 membres
- Deauville-Amirauté 2 membres dont 1 transfert
- Saint Saens (retour après une année d'absence).1 membre

Les compétitions 2010 sur ces golfs étaient déjà prévues au calendrier.

10/ Dès fin de mise à jour du fichier membres, chaque golf recevra le document Excel destiné aux inscriptions aux compétitions, se substituant aux fax utilisés jusqu'à présent.

11/ Les participants remercient Alain DAGUISE et Olivier LAGACHE pour la qualité du travail effectué, et les félicitent pour leur opiniâtreté dans l'exercice de leur responsabilité.

Jean-Marie LELOUP
Secrétaire

François RONDEAU
Président